





Description et conditions

I: Description

Votre entreprise serait-elle admissible au titre de « meilleur milieu de travail pour les employés atteints d'arthrite » ? Le comité ACE (Arthritis Consumer Experts) envisage de souligner le mérite de trois entreprises canadiennes offrant un milieu et un environnement de travail qui tient compte des besoins de leurs employés atteints d'arthrite.

Le programme « Meilleur milieu de travail au Canada pour les employés atteints d'arthrite » fait parti d'une campagne nationale visant à aider les employeurs à mieux comprendre l'arthrite au travail. Pour démarrer le programme sur un bon pied, le comité ACE a lancé le prix « Meilleur milieu de travail au Canada pour les employés atteints d'arthrite », une recherche à l'échelle nationale afin de découvrir et honorer trois entreprises, petite, moyenne ou grande, offrant un milieu de travail exceptionnel pour leurs employés atteints d'arthrite.

Qui : Le comité ACE (Arthritis Consumer Experts) est un groupe de défense des patients qui se consacre à mieux faire connaître l'arthrite par le truchement de diverses initiatives. Pour en savoir plus, consultez le **www.jointhealth.org.**

Quoi : Dans le cadre de son initiative pour augmenter la sensibilisation à l'arthrite, le comité ACE a mis sur pied son programme « Meilleur milieu de travail au Canada pour les employés atteints d'arthrite ». Au terme d'un processus de sélection rigoureux s'appuyant sur un large éventail de critères, le comité ACE procédera à l'évaluation des stratégies et pratiques en milieu de travail en matière d'arthrite mises de l'avant par chaque entreprise canadienne soumettant un dossier de candidature. Le processus de candidature apportera un éclairage particulier qui permettra aux entreprises canadiennes de renforcer leur approche en vue de créer

suite page suivante



Description et conditions (suite)

un environnement de travail plus productif et plus convivial pour les employés atteints d'arthrite. Et il s'agit là d'une occasion pour les employeurs et les employés d'évaluer le degré de sensibilisation de leur entreprise envers l'arthrite et l'efficacité des services de soutien pour les employés qui en sont atteints et d'obtenir la reconnaissance que ces employeurs méritent pour leurs efforts en ce sens.

Quand : La date limite pour présenter une candidature est le 24 juillet 2015.

II: Conditions

Processus de sélection :

Le comité consultatif et le partenaire scientifique du comité ACE, le Arthrite-recherche Canada, évalueront les candidatures en fonction de critères fondés sur les meilleures pratiques en matière d'arthrite : les avantages organisationnels, le lieu physique de travail et la formation des employés.

Critères d'admissibilité : une petite (0 à 10 employés), moyenne (11 à 50 employés) ou grande (51 employés et +) entreprise ayant son siège social ou principale place d'affaires au Canada peut soumettre sa candidature au titre de *Meilleur milieu de travail au Canada pour les employés atteints d'arthrite*. Les entreprises évoluant autant dans le secteur public que privé sont invitées à soumettre leur candidature.

Comment soumettre une candidature : une seule candidature par entreprise doit être présentée au comité ACE, par l'employeur ou un employé, dans le cadre du programme *Meilleur milieu de travail au Canada pour les employés atteints d'arthrite.* Les candidatures doivent être présentées avant 17 heures le 24 juillet 2015. Les gagnants seront révélés le en septembre, dans le cadre du mois de sensibilisation à l'arthrite.

Téléchargez maintenant le formulaire de présentation de candidature.

Le comité ACE s'engage à suivre un processus d'évaluation équitable, fondé sur une évaluation factuelle. Les renseignements fournis sur le formulaire de présentation demeureront strictement confidentiels.

Renseignements supplémentaires : Pour en savoir plus sur le prix *Meilleur milieu de travail au Canada pour les employés atteints d'arthrite,* veuillez joindre le comité ACE à **awards@jointhealth.org.**